

**GARAGE SARL COMOS RENAULT
MECANIQUE - TOLERIE TOUTE MARQUE**

Z.I RTE DE BEZIERS - 34410 SAUVIAN

Tél : 04.67.32.19.65

Fax : 04.67.32.14.17

SIRET : 41529529400011 - APE: 4511Z

N°TVA INTRA FR46415295294

Web : www.renault-comos.fr

E.mail : renault-comos@hotmail.fr

Facture N° 385617



Mr THOMAS THIBAUT

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

du 27/05/2016 - Exemple client

N° O.R. : 111303

Activité : 001

Accueilli par : Alain

N° Compte : 205366

Paiement comptant

Page	Date O.R.	KMS	T.V.V	Gamme	Modèle	Immat.	N° de série/Fabrication	1ère MEC	Date livr.
1	27/05/2016	68 085	C06W	TWINGO	KEN12+ 75	DL650RV	VF1C06W0533288865/FD67049	29/04/2005	03/05/2005

Designation	Référence	Qté/Tps	Prix unit. HT	% R	Prix unit. net H	Montant H.T.	T
-------------	-----------	---------	---------------	-----	------------------	--------------	---

"Vous avez été accueilli par Marie"

- Nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les explications nécessaires concernant votre facture

- Votre assureur ne peut pas vous imposer son réparateur c'est à vous de le choisir et de l'imposer (Tolérie-Pare Brise-Dépannage)

- Parrainez autour de vous pour la vente d'un véhicule, nous aurons le plaisir de vous offrir un bon de vidange

FORFAIT PROMO RECHARGE CLIMATISATION -ADCO

Montant_TTC=59.90EUR

1.00

49,92

49,92

49,92 2

HUILE CLIMATISATION

HCLIM

1.00

OS ESSAI VEHICULE

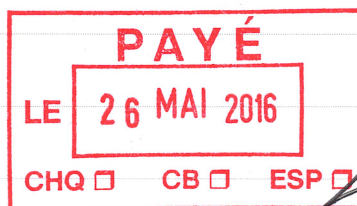
0145

0.30

OG VID-REMP CIRC FLUIDE REFRIGERANT 6066

0.90

Reglée par espèces
th 27/05/16



Garantie réparation 1 an

Garantie pièces d'origine 1 an

Code Taxe	Taux T.V.A.	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.	Total H.T.	Total T.V.A.	Total T.T.C.	Total à payer
2	20,00	49,92	9,98	59,90	49,92	9,98	59,90	59,90

Net à payer (EUR)

59,90

(1 Euro=6.55957 FRF) soit 392.92 francs

A joindre au règlement

Ref. 385617 du 27/05/2016

Compte n° 205366

Net à payer(EUR)= 59.90

(QUI MIEUX QUE RENAULT PEUT ENTREtenir VOTRE RENAULT)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉPARATION AU VERSO. CE DOCUMENT VOUS SERA DEMANDÉ POUR L'APPLICATION DE LA GARANTIE. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : NOUS NOUS RÉSERVONS LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES OBJETS DES PRÉSENTS DÉBITS, JUSQU'À LEUR PAIEMENT INTÉGRAL, CONFORMÉMENT À LA LOI 80-335 DU 12 MAI 1980. T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS. EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT, LE CLIENT SERA REDEVABLE DE PLEIN DROIT, AU TITRE DES FRAIS DE RECOURS, DE L'INDEMNITÉ FORFAITAIRE DE 40 € PRÉVUE PAR LES ARTICLES L.441-6 ET D.441-5 DU CODE DE COMMERCE SANS PRÉJUDICE DE TOUTE INDEMNITÉ COMPLÉMENTAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.441-6 DU CODE DE COMMERCE

www.renault.fr